CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire Direction de l'Agriculture et des Territoires 1.22.75

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET : "Salon des Agricultures de Provence" : financement de la 3ème édition

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'agriculture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la deuxième Décision Modificatrice du 17 octobre 2017, le Conseil départemental a voté un crédit complémentaire de 250 000 € (programme n° 10341) au titre de sa contribution au financement de la 3^{ème} édition du « Salon des Agricultures de Provence » qui aura lieu en juin 2018. Délégation a été donnée à la Commission permanente pour engager les crédits.

La 3^{ème} édition du Salon des agricultures de Provence

C'est dans le cadre de notre politique de soutien aux actions de promotion des produits agricoles que nous sommes saisis par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, maître d'ouvrage de ce projet collectif associant la Métropole et le Pays d'Arles au Conseil départemental, d'une demande de subvention pour l'organisation de la 3^{ème} édition du « Salon des agricultures de Provence ».

Cette aide relève du régime cadre exempté SA 39677 du 23/06/2015 relatif aux aides aux actions de promotion des produits agricoles et s'inscrit au titre de la loi NOTRe du 08/08/15 dans le cadre de la compétence du Département en matière touristique.

Dans un contexte, marqué par la nécessité de produire de façon responsable et la volonté croissante de consommer local, le « Salon des agricultures de Provence » a pour objectif de valoriser l'agriculture, les terroirs et l'élevage des Bouches-du-Rhône auprès du grand public, des consommateurs et donner la parole aux professionnels, dans un lieu emblématique, le Domaine du Merle à Salon de Provence.

Le bilan de la 2^{ème} édition

En 2017, la manifestation a été de nouveau un grand succès : 45 000 visiteurs accueillis (+ 12,5 %), 7 000 repas servis, la présence de 202 exposants (+ 41 %) dont 113 producteurs, 13 éleveurs, 25 équipementiers, la présence de 51 OPA et institutionnels, une ferme de 960 animaux, une forte progression et une large diversification des animations proposées...

Pour rappel, la subvention départementale globale accordée pour l'édition 2017 s'est élevée à 258 496 €, soit 43% du budget total de l'opération.

Le projet pour 2018

Avec l'accord de Supagro Montpellier, propriétaire du site, la 3^{ème} édition du « Salon des agricultures de Provence » aura de nouveau lieu au domaine du Merle en juin 2018 sur une durée de trois jours avec l'ambition d'y accueillir à nouveau 45 000 visiteurs.

Les objectifs de cette 3^{ème} édition sont de :

- créer un évènement festif qui valorisera la diversité de l'économie agricole (productions végétales et animales issues des différents terroirs),
- apporter aux agriculteurs l'opportunité d'échanger et de promouvoir leur activité, leurs pratiques et leurs produits,
- encourager les initiatives pédagogiques auprès des plus jeunes ;
- rendre attractif et intéressant un salon qui s'adresse à la fois aux professionnels, aux scolaires et au grand public ;

Le contenu

La journée du vendredi permet de générer des retombées presse qui ont un effet incitatif en terme de promotion de l'évènement. Elle sera consacrée à l'inauguration du Salon et à l'accueil des scolaires. À ce jour, le contenu du projet n'est pas encore finalisé mais sa définition se fera dans le cadre d'une concertation entre les différents partenaires. À ce titre, la Chambre d'agriculture travaillera sous l'impulsion d'un comité de pilotage et d'un comité exécutif composés de professionnels et de représentants du Conseil départemental, de la Métropole Aix Marseille Provence et du Pays d'Arles pour définir et superviser la mise en œuvre du projet.

Après retour d'expérience et afin d'assurer la réussite de la manifestation et répondre aux attentes des différents publics, il est d'ores et déjà convenu de maintenir une organisation structurée autour de 6 espaces :

- un espace de vente pouvant accueillir jusqu'à 160 exposants,
- un espace avec plus de mille animaux,
- un espace qui soit la vitrine des matériels et techniques agricoles,
- des espaces animations grand public,
- des espaces animations jeunes publics,
- un espace restauration de terroirs.

Pour organiser cette manifestation, la Chambre d'agriculture a établi un budget prévisionnel s'élevant à 624 387 € dont le détail vous est présenté en annexe.

En conséquence, je vous propose :

- d'allouer à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône une subvention de 245 000 € pour l'organisation de l'édition 2018 du Salon des Agricultures de Provence, représentant 39% du budget prévisionnel,
- de m'autoriser à signer l'avenant à la convention conclue en 2017 avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

La dépense globale de 245 000 €sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL